

COLLOQUE NATIONAL

Palais des Congrès de Cotonou, Jeudi 25 avril 2024

Thème

Les modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : Le Code électoral, le vivre-ensemble et la participation de tous à la construction de la Nation. Contribution de l'Église à la paix sociale pour des élections véritablement démocratiques en 2026.

CONFÉRENCE INAUGURALE
(30 mn)

Présentée par :

Mme Célestine ZANOU,
Géographe agroéconomiste,
Ancienne directrice de cabinet du président Mathieu Kérékou

INTRODUCTION

Avant tout propos, je voudrais remercier l'Église Catholique et ses hautes autorités pour la confiance placée en ma modeste personne pour présenter cette conférence inaugurale. Je salue la forte mobilisation des béninois autour de ce colloque, mobilisation qui prouve leur attachement au vivre-ensemble et à la paix, leur rejet de tout ce qui peut être source ou facteur de crise.

Le thème qui nous réunit ici aujourd'hui est ainsi formulé : « **Les modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : Le Code électoral, le vivre-ensemble et la participation de tous à la construction de la Nation. Contribution de l'Église à la paix sociale pour des élections véritablement démocratiques en 2026.** »

Ce thème est évidemment vaste et pourrait nous occuper bien au-delà d'une journée de réflexion.

Je me suis alors demandé comment mieux ouvrir la journée avec une conférence inaugurale dont les termes clés sont 'crise socio-politique,' 'conflit' et 'nation,' conférence que l'on charge de l'énorme mission de trouver des moyens ou des voies de sortie de toute crise.

Évidemment pour des humains sensibles à la condition humaine et pour toute autorité et tout personnel politique soucieux des souffrances de leur peuple, du bien-être collectif et véritablement du développement durable, les événements douloureux, pas trop lointains, de 2019, 2020, 2021 et la tension qui couve depuis le vote du dernier Code électoral sont suffisants pour éveiller les consciences et travailler à la prévention.

Ayant ces événements douloureux à l'esprit on peut légitimement se poser la question de savoir si nous en avons tiré les leçons pour le devenir du Bénin. S'il faut s'en tenir à la démarche ainsi qu'au contenu du Code électoral révisé dans la nuit du 5 au 6 mars 2024, on a bien des raisons de s'inquiéter. Qu'il vous souvienne que l'élément déclencheur de la crise et du conflit ivoirien de 2010, pour la gestion desquels ma modeste personne a été appelée à contribuer, était un Code électoral. Selon le site web Abidjan.net,

*L'article 35 [de la Constitution ivoirienne] est véritablement le poison de la vie sociopolitique ivoirienne depuis le décès du président Félix Houphouët-Boigny. Pour barrer la voie à un prétendant sérieux, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) avait adopté en 1995 un **code électoral** qui exigeait du candidat qu'il soit de père et de mère Ivoiriens d'origine ... Ces élections peu ouvertes n'ont fait qu'exacerber la crise sociopolitique, avec en ligne de mire l'élection de 2000. C'est alors que le pouvoir inventera le brumeux concept d'Ivoirité qui, très vite, aboutit à la catégorisation des citoyens : d'un côté les purs, et de l'autre les douteux.*

Le reste de l'histoire vous le connaissez : un coup d'état qui renversa Bédié le 24 décembre 1999, une élection présidentielle le 22 octobre 2000 dont les résultats très contestés dans la rue ont fini par consacrer Laurent Gbagbo président de la Côte d'Ivoire ; des militaires appuyés par des rebelles du Nord tentent, le 19 septembre 2002, un coup d'État visant à renverser le président Laurent Gbagbo ; un conflit armé qui coûta la vie, officiellement à plus de 3.000 ivoiriens. Le pays continue de panser ses plaies.

Alors se posent à nous les questions suivantes dans le cadre de cette conférence inaugurale à savoir : Qu'est-ce qu'une crise sociopolitique ? Qu'est-ce qu'un conflit ? Les crises et les conflits sont-ils inhérents à la construction des états-nations ? De quels moyens disposent ces états-nations pour éviter les conflits et mieux gérer les crises ?

I. LES NOTIONS DE CRISE ET DE CONFLIT EN POLITIQUE

Le mot crise est un terme éminemment polysémique et peut désigner des situations très diverses. En somme, nous retenons dans le cadre de cette conférence qu'est appelée crise socio-politique, tout moment difficile dans la vie d'un pays. C'est généralement une situation de défiance des populations vis-à-vis du pouvoir établi ou encore l'apparition de désaccords entre les partis politiques au sein d'une coalition ou au sein de l'échiquier politique. Elle fait souvent suite à un acte, une décision qui soulève l'indignation du peuple. Les crises politiques couvent toujours et lorsque c'est le cas, un seul acte parfois insignifiant suffit pour les déclencher ; c'est l'étincelle qui peut mettre le feu aux poudres.

Le moins qu'on puisse dire est que la loi n°2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral récemment votée et promulguée a suscité indignation et réprobation au sein de la classe politique nationale et au sein de l'élite intellectuelle avertie de ces questions, de la société civile (WANEP, Social Watch etc...) soucieuse de la cohésion nationale et de tous les organismes préoccupés par la qualité du vivre-ensemble au Bénin notamment l'église catholique.

Qu'en est-il du conflit ? Selon le sociologue français Bruno Simon, le conflit suppose la rencontre de forces dans le cadre d'un affrontement. Il s'agit d'une confrontation dans laquelle les protagonistes sont des acteurs.

Le terme de conflit se distingue ainsi de celui de crise en ce sens qu'il implique une opposition hardie entre différents acteurs alors que la crise caractérise une situation de désordre, de chaos, laquelle peut ou non déboucher sur un conflit.

Exemples : La crise de l'ivoirité en Côte d'Ivoire a perduré pour déboucher sur un conflit armé. La crise des gilets jaunes en France marquée par des confrontations violentes entre manifestants et forces de l'ordre a été gérée au plus haut niveau par des séances de dialogue initiées par le président français est encore dans les mémoires. La crise de 2019 au Bénin a perduré jusqu'en 2021 avec son lot de morts, blessés graves, exilés et emprisonnés de toutes les catégories et pas des moindres pour lesquels tous les plaidoyers, même au plus haut niveau, n'ont eu à ce jour aucun écho favorable auprès des autorités compétentes. Les souffrances morales des peuples sont aussi génératrices de crises pour peu qu'une étincelle s'y mêle.

Les crises sont donc inhérentes à la vie en société et davantage sur le terrain politique. Les crises peuvent être sources de maturité et progrès pour des communautés qui décident d'en tirer des leçons pour avancer dans la vie. En politique, la grandeur d'un Homme n'est pas forcément sa capacité à ne pas générer des crises puisqu'il va poser des actes et prendre des décisions ; mais c'est sa capacité à gérer les crises, les résoudre dans l'intérêt général même s'il en est l'auteur.

II. LA NATION BÉNINOISE FACE AUX CRISES SOCIO-POLITIQUES DE 1960 À NOS JOURS

Il s'agit ici de donner seulement quelques exemples de crises socio-politiques mais surtout d'insister sur le concept de NATION et sa place au cœur des crises. Sommes-nous une véritable Nation ?

II.1 De la Nation béninoise et sa vulnérabilité

Deux définitions importantes caractérisent le mot Nation.

- Un groupe humain assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre ensemble. Il s'agit d'êtres humains, une communauté politique (des gens vivant sous les mêmes lois) vivant sur un territoire ayant une communauté d'origine, de culture, d'histoire, de traditions parfois de langue. Le synonyme ici est peuple ;

ou

- Une communauté politique établie sur un territoire défini et personnifiée par une autorité souveraine. Le synonyme dans ce cas de figure est Etat.

Le Bénin est à cheval sur ces deux définitions et dans ce cas de figure je conclus que l'esprit national est en construction et demeure un idéal.

Cet esprit national, je le définis comme le fait de se sentir cohéritier d'un même testament (notre histoire), d'un même projet (celui de la construction de notre pays) pour agir et espérer ensemble. Quoi de plus sacré et enthousiasmant m'étais-je exclamée dans mon livre CONVICTIONS où j'aborde la question. Sur ce point, avouons que nous sommes à la traîne comme d'autres pays d'Afrique, la Nation devant être au début et à la fin de tout ce que nous entreprenons. C'est un défi permanent.

Pour être plus précis, je dirai que la Nation, c'est la communauté de destin ; c'est le trait d'union, la raison qui justifie et pousse à agir ensemble pour l'intérêt commun. La Nation béninoise est donc fragile et reste vulnérable aux crises. Et il revient aux dirigeants d'en prendre conscience pour travailler constamment à sa construction et à sa consolidation. Dans une Nation en construction comme la nôtre, tout acte posé doit concourir à son édification.

II.2. Quelques exemples de crises socio-politiques dans la construction de la nation Bénin de 1960 à nos jours

Plusieurs crises et conflits ont jalonné l'histoire du Bénin depuis son indépendance le 1^{er} août 1960. Certains ont été violents, d'autres moins ; certains ont conduit à des changements de régime, d'autres non. Je vous présente ici quelques-unes.

- a) **Affaire Bohiki en 1963 ou la crise des balbutiements politiques à l'épreuve du pouvoir d'État** : Après seulement 36 mois et 88 jours d'existence, le pouvoir établi seulement depuis le 1^{er} Août 1960 avec l'indépendance nationale, est secoué par une crise. C'est l'épilogue

d'une série de mouvements qui agitaient le pays depuis déjà quelques mois. L'Alliance PDU (Maga et Apithy) qui avait la gestion du pays connu des secousses, un problème de coexistence entre partis politiques qui a dégénéré suite à des actes et décisions de ses leaders et dont certains ont su tirer profit pour faire éclorre la crise suite au meurtre du sieur Dossou originaire de Sakété, un meurtre qui impliquait un député PDU de la même région du nom de Bohiki. Cette crise emporta non seulement l'Assemblée Nationale de l'époque présidée par Valentin Djibodé Aplogan mais aussi l'exécutif avec à sa tête le Président Maga. Les arrangements politiques mal pensés peuvent être facteurs de crise.

- b) **1970 ou la crise des dissensions politiques lancinantes ou pulsatiles** : En 1970, l'avènement du Conseil Présidentiel, le monstre à trois têtes qui devait diriger le Dahomey du fait des dissensions récurrentes entre les acteurs politiques a connu son épilogue avec le coup d'état de 1972. Les dissensions politiques lancinantes ou pulsatiles sont des facteurs de crise.
- c) **1988-1989 ou le Bénin des arbitraires** : Les dénonciations et arrestations arbitraires du temps de la révolution marxiste avec Ségbana, le petit palais de triste renommée et autres espaces de tortures des contestataires du système, ont donné lieu à une période d'exil volontaire et involontaire. Ainsi l'exaspération du peuple a eu raison du régime militaro-marxiste. Le soubassement de la crise de 1989 était donc d'abord politique avant que ne s'y mêlent les considérations économiques. L'épilogue de cette crise fut la conférence Nationale de février 1990 qui a consacré la chute du régime marxiste, la dissolution des institutions, la refonte du système politique avec l'avènement de la démocratie pluraliste.
- d) **Les crises électorales de 1996 et de 2011 ou les soubresauts d'une démocratie en construction** : Je mentionne brièvement les crises électorales de 1996 où il y a eu une marche sur la Cour Constitutionnelle et tirs sur le domicile d'un membre de cette cour et celle de 2011 qui s'est cristallisée autour de la liste électorale corroborée par le célèbre KO
- e) **Le Bénin de 2019 à 2024 ou la crise des rubiconds franchis** que je pourrais encore appeler la consécration et l'institutionnalisation de l'inacceptable en démocratie. En effet du certificat de conformité (sorti d'un chapeau magique en violation des textes nationaux et régionaux) au vote de la loi No 2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi No 2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en passant l'Assemblée nationale monocolore où deux partis d'une même mouvance ont constitué la majorité et la minorité parlementaires et la révision de la Constitution en procédure d'urgence, le Bénin notre pays est rentré dans une ère d'exclusion politique dérangeante pour les principes élémentaires de toute démocratie, une ère de rubiconds allègrement franchis en violation de l'expérience démocratique dont notre pays se réclame depuis la Conférence Nationale. J'en conclus que la démocratie béninoise a de plus en plus un goût amer car l'expérience s'entiche des confiscations de tous genres, outre les maux de toujours. Aussi, le modèle se trouve-t-il dans une impasse parce que taillé sur mesure et désormais livré aux desiderata de quelques particuliers qui ont vite fait de surestimer les droits de la majorité en démocratie et d'ignorer ceux de la minorité pourtant indispensable dans l'équilibre politique de toute

démocratie. Là se trouvent les prémices de la nouvelle crise socio-politique objet de l'attention des confessions religieuses et qui nous réunit ce jour. Y réfléchir est un choix responsable.

III. SORTIR DES CRISES ET ÉVITER LE CONFLIT : QUELLES STRATÉGIES, QUELS CHOIX ET QUELS MOYENS ?

Les crises sont inhérentes à la marche politique disais-je ; l'essentiel reste la manière de les gérer, l'approche à leur gestion. Les approches en la matière sont de deux ordres : l'une basée sur la collaboration, donc la discussion et le dialogue et l'autre basée sur les rapports de force ou l'usage de la force donc la domination et la soumission. Cette deuxième approche est à éviter au regard de ses conséquences parfois dramatiques mais souvent dommageables pour la cohésion et le vivre-ensemble. En effet elle peut permettre d'aboutir au triomphe d'un camp. Mais ce triomphe n'est que provisoire et bâti sur les fondements de crises latentes ce qui est dangereux pour notre nation en cours de construction. Ceci dit, pour sortir des crises, en créer le moins possible et éviter le conflit, les solutions livresques et passe partout ne sont pas toujours productives ; il faut parfois et surtout d'ailleurs, en ce qui nous concerne, interroger les comportements, les us et coutumes bref notre culture sans toutefois oublier nos réalités du moment et les principes régissant notre vœu national.

III.1. Les solutions endogènes et typiques au contexte culturel béninois

- a. Rompre avec la culture du « DJO XO DO, MAN DO XO » cette tendance à l'apaisement sans vider le dossier a édifié chez nous un vivre ensemble de façade. Il faut apprendre à crever les abcès pour un réel apaisement des cœurs. La réconciliation n'est réalité que dans la justice et la vérité. C'est un processus en trois temps et la République d'Afrique du Sud de Nelson Mandela l'a si bien compris. Il nous faut construire une société de discussion courtoise, de dialogue et de discours rationnel délivré dans une certaine agora pour éclairer nos chemins dans l'œuvre de construction de la nation.
- b. Restaurer la sacralité de la parole donnée et l'intégrité de la parole politique. En effet la parole politique au Bénin a été profanée par du personnel politique majeur, je veux dire des personnalités qui ont rang de leader (cet anglicisme devenu usuel en français veut bien dire personne qui conduit) mais qui deviennent ainsi des gens à parole douteuse, des gens qui n'inspirent plus confiance, des gens à qui on peut opposer des propos d'hier qui sont aux antipodes des pratiques d'aujourd'hui. Or il est une évidence que la cité ne se construit que sur la vérité produite à la lumière de la raison et de la foi. Un adage de chez nous dit : « HO DJO HO WE NON KPLE TO ». (C'est la vérité qui unit et réunit) . À la conférence nationale de 1990, le Bénin a eu le mérite d'avoir déballé des choses, qualifier des personnes. Rester 10 jours ensemble pour parler de notre pays a laissé une trace positive : la culture du dialogue pour nous sauver nous-mêmes. Il nous faut donc des instances de vérité qui nous aident à repartir de nouveau, à rebondir après chaque crise mineure, évitant ainsi le conflit. Il faut donc recourir au dialogue mais un dialogue de vérité, à la discussion sociale permanente comme ce colloque.

- c. Faire mémoire et s'en servir comme boussole pour l'avenir. L'amnésie doit cesser d'être notre seconde peau ; c'est la seule façon d'apprendre à tirer leçon du passé (1963, 1970, 1989, 1996, 2011, 2019, 2020,2021) pour éviter de retomber dans les mêmes errances.
- d. Sortir du pragmatisme politique qui est une doctrine ennemie de la morale et de l'éthique. En cela c'est l'allégorie du roi et le grain de maïs qui m'inspire : il était une fois un roi vieux, d'âge bien avancé à qui les successeurs potentiels sont venus demander de céder le fauteuil. il a donné son accord maïs à une condition ; il remit à chaque prétendant au trône une semence de maïs à mettre en terre pour récolter et venir présenter une belle moisson . Les prétendants partirent avec leur semence qu'ils mirent tous en terre. Mais curieusement les grains n'ont pas germé. Obnubilés par le pouvoir, ces prétendants au trône, à l'exception d'un d'entre eux allèrent s'approvisionner en sacs de maïs pour les exhiber au roi. Le jour fixé, chacun arrive avec ses sacs de maïs sauf bien sûr un seul qui se présenta les mains vides. C'est alors que le roi leur fera savoir que les semences remises ne pouvaient pas germer. Ils étaient tous dans le faux sauf le seul qui a reconnu que sa semence n'avait pas germé. Dans notre Bénin d'aujourd'hui, ceux qui sont allés acheter des sacs de maïs seront qualifiés d'intelligents et le seul qui s'est présenté les mains vides de bête. Pourtant c'est l'inverse : il y a un seul qui est resté dans le vrai et les autres dans le faux. Le roi conclut qu'on ne saurait laisser le fauteuil à un faux maïs plutôt à un intègre. Ma conclusion en partageant avec vous cette allégorie c'est qu'il faut un assainissement de notre mentalité. Même les sociétés en décadence ont compris cette leçon dont dépend leur réveil et leur progrès et surtout le respect qu'elles veulent se voir accorder. Eustache Prudencio n'avait –il pas posé cette question à la Conférence Nationale de 1990 « Quel type de Béninois voulons-nous ? Quelle-type de société voulons-nous » Et c'est là où l'église et les confessions religieuses ont un rôle à jouer. C'est donc heureux qu'elles se donnent la main pour organiser ce colloque. Nous apprécierons qu'elles aillent plus loin dans leur mission.

III.2. Les solutions en rapport avec les réalités du moment

Trois points ont retenu mon attention :

- Les médias béninois doivent faire preuve de professionnalisme pour éviter que leurs plumes ne soient des facteurs de crise.
- Les intellectuels doivent rester des défenseurs de la veuve et de l'orphelin, c'est-à-dire de l'objectivité.
- Les autorités morales du pays devront rester dans leur couloir d'action, jouer leur rôle sans se faire missionner par les hommes politiques.

III.3. Les solutions principales : les préalables au renforcement de l'idéal national

En démocratie, la Nation est le vœu de tous et tout projet national a des préalables que j'ai classés en trois catégories.

Le premier préalable c'est le rôle que y jouent les femmes et les jeunes. Pour savoir quelle chance a un peuple de relever un jour le défi de la nation, il faut juste voir comment on y traite les femmes et les jeunes et aussi comment chacune de ces entités de la société se perçoit et se projette elle-même

par rapport à sa participation à l'épanouissement du peuple, aux missions de développement au sein de la république (la jeunesse béninoise et le phénomène des gaymans nous interpellent).

Le deuxième préalable c'est la place de l'élite et de la classe politique. La conjugaison des efforts de ces deux autres entités est éminente si l'on considère que le combat pour l'amélioration de la gouvernance commence dans les familles, se poursuit à l'école et dans la vie pour s'achever techniquement dans les partis politiques qui ne sont que le reflet de l'éducation et de la formation à l'échelle du pays. S'il y a des décisions à prendre, c'est à ces niveaux là que le ton doit être donné (la réforme du système partisan doit forcément obéir aux considérations idéologiques pour que cessent d'une part l'identification des partis politiques à des personnes physiques et d'autre part les doublons en termes de semblants d'idéologies. (La transhumance politique nous interpelle).

Le troisième préalable est celui de la mémoire. Il faut l'entretenir, savoir d'où l'on vient n'est jamais une futilité. Il faut commémorer les hauts faits d'histoire perçus comme tels par les forces vives pour en perpétuer l'esprit et garder allumée la flamme dans le cœur des générations montantes. Il faut célébrer pour décourager le délestage de la conscience politique collective. (Certaines destructions et certains dénis nous interpellent).

Quoiqu'il en soit et pour ces préalables évoqués, ce sera : À chacun sa lecture. Le débat reste entier.

CONCLUSION GENERALE

Il ressort de ce qui précède que l'église catholique et toutes les confessions religieuses parties prenantes à ce colloque, ont un rôle à jouer dans la prévention et la gestion des crises dans notre pays, dans notre nation si fragile avec comme boussole la promotion des Hommes droits et justes.

JE VOUS REMERCIE